

Dupré ayant remontré de la part de certaines paroisses que les habitants étaient trop souvent appelés à servir en corvée, on ordonna une enquête pour trouver un remède à cet état de choses, s'il était nécessaire, "mais la corvée ne peut pas être bien dure à supporter, car ceux qui la font sont très bien payés de leurs travaux." Un peu plus tard dans le même mois, sur les représentations du général de brigade Maclean à l'effet que certains Canadiens employés en corvée à Ticondéroga en 1777, n'avaient pas été payés, Haldimand, bien qu'il se fût fait une règle de ne pas s'occuper des dépenses casuelles faites avant son entrée en fonction, fit une exception dans ce cas malheureux et ordonna qu'ils fussent payés de leur corvée. Je pourrais multiplier les exemples, mais il me suffit d'ajouter qu'une punition immédiate et sévère suivait toute tentative de la part d'officiers ou fonctionnaires pour faire travailler des hommes à la corvée autrement que pour le service public.

DOUGLAS BRYMNER

Les titres des souverains d'Angleterre. (VII, IV, 797.)—Les titres de la reine Victoria étaient : Sa très excellence majesté Victoria, par la grâce de Dieu ; reine du royaume uni de Grande Bretagne et d'Irlande, impératrice des Indes, défenseur de la foi, Souveraine du très noble ordre de la Jarretière, du très ancien ordre du Chardon, du très illustre ordre de Saint-Patrice, du très honorable ordre du Bain, et du très distingué ordre de Saint-Michel et de Saint-George, etc."

C'est Georges III qui renonça au titre de Roi de France lors de la paix d'Amiens en 1802. P. G. R.

La tombe du pere de la Brosse. (IV, pages 11 et 77.)—J'ai des renseignements certains sur le père de la Brosse et son enterrement à Tadoussac. J'ai fait copier dans